

Crime

Le récit du crime est longtemps passé par la plume d'un tiers ; à l'auteur – le mot n'est pas neutre – du meurtre, la société a imposé un médiateur : le greffier du tribunal, le policier, le journaliste. L'aveu est demeuré parole. Certes les Canards sanglants mettaient en scène dans des chansons l'assassin narrant ses exploits, mais à de rares exceptions, il s'agissait de voleurs, brigands de grand chemin aimés et loués ; pour les meurtriers, le silence prime. Parmi les premiers textes connus, il y a les *Mémoires* de Lacenaire, l'écrivain-assassin du boulevard du Crime. Comme Anne-Emmanuelle Demartini l'a analysé (*L'Affaire Lacenaire*, Aubier, 2001), ce récit [...]

Bibliographie

Philippe Artières (dir.), *Le Livre des vies coupables. Autobiographies de criminels (1896-1909)*, Albin Michel, 2000.

Laurence Guignard, *Juger la folie. La folie criminelle devant les Assises au XIX^e siècle*, PUF, 2010.

Dominique Kalifa, *L'Encre et le Sang. Récits de crimes et société à la Belle Époque*, Fayard, 1995.

Philippe Lejeune, « Crime et testament. Les autobiographies de criminels au XIX^e siècle », dans *Cahiers de sémiotique textuelle*, n^{os} 8-9, 1986, p. 73-98.



Auteur(s) de l'article:

[Artières Philippe](#)

Page:

227

Mots-clés:

[Autobiographie](#)

[Loi](#)

[Mort](#)

Pour citer cet article:

Artières Philippe, « Crime », dans *Dictionnaire de l'autobiographie*, dir. F. Simonet-Tenant, avec la collab. de M. Braud, J.-L. Jeannelle, P. Lejeune et V. Montémont, Paris, Champion, 2017, p. 227, en ligne, URL : <https://ecrisoi.univ-rouen.fr/dictionnaire/crime>, page consultée le 05/01/2025.